

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Mardi 11 JUIN 2019

1. **Approbation du procès-verbal** de l'assemblée générale 2018

Nombre de licenciés présents : 27

Lecture du PV de l'AG de juin 2018 par le Président. Remarques sur ce PV : aucune

Le procès-verbal de l'AG de juin 2018 est approuvé par vote à l'unanimité.

2. **Bilan chiffré du club** présenté par le Président

Nombre d'adhérents : 50 dont 39 hommes et 11 femmes (moins 2 par rapport à 2017/2018). À noter quelques défections dès le début d'année (essentiellement pour des raisons d'emploi du temps).

Présence d'environ 20 personnes en moyenne aux séances (de 15 à 25) + 5 à 8 à l'activité studio. Inscrits à la Fédération nationale : 14 dont 12 hommes et 2 femmes.

Personne, en cette mi-juin, sur liste d'attente. Au moins 5 adhérents ont annoncé leur non-renouvellement (emploi du temps ; déménagement).

3. **Les ACTIVITÉS**

3.1. **BILAN 2018-2019**

3.1.1. Les animations du Mardi - voir document joint 1 -

Présentation et remerciements aux animateurs et animatrices par le Vice-président.

Des satisfactions :

- Réussite des sorties prises de vue extérieures locales et de la visite du musée Niepce
- Réussite des ateliers d'analyse de photos des membres, des ateliers techniques (post-traitement), des séances "la photo du bimestre", et des thèmes traités sur trois séances (panorama, astronomie, pose longue).

Quelques regrets :

- les sorties nature (Boutissaint, Montier en Der) ont rencontré très peu de succès ; elles seront néanmoins à nouveau proposées la prochaine saison
- la relative faible affluence aux deux conférences avec intervenants extérieurs (20 personnes en moyenne).
→ *Il faut tenter d'augmenter la participation interne (pas d'activité studio en même temps) et externe (développer la communication sur Chevigny et en direction des autres clubs)*
- Pas de demande de la part des nouveaux membres pour une formation initiale, ni pour de la formation en post-traitement.

3.1.2. Le studio - voir document joint 2 -

Présentation par Éric Monier. À noter : le groupe studio dégage un autofinancement notable, permettant de couvrir en bonne partie ses acquisitions de nouveaux matériels.

3.1.3. Les concours - voir document joint 3 -

Présentation par Benjamin Judas. À noter :

- la faible participation pour l'activité concours thème libre, et peu de motivation. Les résultats s'en ressentent.

→ ***Faute d'animateur en 2019-2020, l'activité et la participation « Club » cesseront. Il sera toujours possible de participer à titre individuel.***

- les bravos adressés à toute l'équipe concours Nature. La cohésion et l'exigence du groupe permettent encore de très beaux résultats, malgré les départs de Laurent Fiol et Charlotte Pernet.

3.1.4. L'exposition annuelle - voir document joint 4 -

Présentation par le Vice-président et remerciements aux animateurs et animatrices, en particulier à Fabienne Dugay.

À noter : la préparation de l'exposition continue à s'améliorer, notamment en termes de transmission et sélection des photos, choix des types de tirages, et délais (la majeure partie des photos vont pouvoir être tirées dès cette fin juin).

3.1.5. La couverture de manifestations dans la ville

Présentation par le Président : La Chevignoise (5 photographes) ; le Téléthon (participation individuelle) ; GRS : une moindre participation de gymnastes aux prises de vue donc une moindre recette liée aux ventes pour le club ; le carnaval vénitien de Sennecey (8 photographes) ; le badminton (1 photographe) → *participation à ne pas renouveler car aucun remerciement du club et conditions techniques difficiles pour la prise de vues.*

3.1.6. Le site web

Présentation par Benjamin Judas : peu d'évolution. À noter :

- la mise à jour des informations indispensables et du planning par Benjamin
- le forum (espace de partages) est au point mort (quasiment aucun échange)
- le cloud est bien utilisé pour le dépôt de photos.

→ *Il faut développer ce support pour les séances du mardi : les photos à projeter pourraient être déposées à l'avance sur ce cloud et ainsi faire gagner un temps précieux avant le début de chaque séance de projection.*

Il est décidé de publier sur le site "les photos du bimestre" après chaque séance, afin de faire vivre plus régulièrement le site et témoigner des activités du club.

3.1.7. La commission matériel-local-drink

Présentation par Gilles Eme. À noter :

- pour la Drink : peu d'évolution → rappel : elle est ouverte à tous mais très peu d'utilisateurs ; problème de l'approvisionnement en eau, la drink n'est plus vraiment opérationnelle à partir de mai à cause du déficit en pluie !

- pour le local : problème de place, il ne permet plus vraiment une utilisation pratique en termes de labo pour le développement de photos papier, et une utilisation pour d'autres pratiques (ex : contre-collage) et pour le rangement des divers matériels.

→ *Il faut prévoir un véritable et conséquent tri de tout ce qui est entreposé, suivi d'un réaménagement dans le sens d'une rationalisation de l'espace afin d'en simplifier l'usage.*

Se pose entre autres la question du devenir des cadres : faut-il les vendre, en tout ou partie, à qui ?

Des idées sont avancées : convertir la paillasse labo en un espace évolutif, en un plateau multifonctions, en la remplaçant par une table mobile permettant par exemple de faire aussi bien les bains pour les tirages papier qu'une autre activité ; accrocher des meubles pour le rangement ; suspendre les grands tubes au plafond ; ...

→ ***la commission Matériel sous la direction de Gilles Eme, secondé par Pascale Perret, et en présence d'au moins un représentant de chaque activité (labo - studio - ...) est chargée de ce réaménagement, si possible avant la prochaine rentrée.***

3.2. Les ACTIVITÉS pour 2019-2020 :

- Conserver les:
 - * sorties nature : Boutissaint, Creux du vent, Jura, ...
 - * ateliers d'analyse des photos de membres : en augmenter la fréquence ; faire tourner les membres dans chaque atelier d'une séance sur l'autre
 - * ateliers techniques de post-traitement à partir de questions posées par les participants
 - * conférences par des intervenants extérieurs et les portfolios de membres du club
- Proposition : organiser une nouvelle sortie au musée des Beaux-Arts de Dijon

4. Bilan FINANCIER

4.1. BILAN 2018-2019 - voir document joint -

Présentation par le trésorier François Douvier, chaleureusement remercié.

Il est suggéré de pouvoir régler par virement. Accord du Président et du Trésorier, qui doivent mettre un RIB du club sur le site.

Comptes approuvés par vote à l'unanimité.

4.2. Programmation des investissements

- En lien avec l'animation des ateliers d'analyse d'image, et du développement souhaité d'ateliers techniques, achat d' :

* un ordinateur portable. Coût envisagé : 500 à 600 €. **Approuvé**

→ Benjamin Judas doit faire des propositions

* un flash extérieur pour studio. Coût envisagé : 500 €. **Approuvé**

→ Éric Monier est chargé de l'achat.

* un vidéoprojecteur. Coût envisagé : 500 €. Pas utile pour le moment car celui de l'ASC peut être emprunté, sur réservation, pour les séances.

- Abonnement à la nouvelle version de Lightroom et de Photoshop, valable pour trois ordinateurs. Coût 12 € / mois pour les deux. **Approuvé**

→ Benjamin Judas passe la commande.

4.3. Les cotisations

- Club : la proposition de la **maintenir à l'identique à 40 €** est **approuvée à l'unanimité**

- Fédération : probable augmentation de 36 à 38 €.

5. Renouvellement du BUREAU et des participants au Comité Directeur de l'ASC

- Composition du bureau :

* Président : Serge MONIÉ

* Vice-président : Gérard CAILLOT

* Trésorier : François DOUVIER

* Secrétaire : Michel BARLET

* Membres : Gilles EME ; Benjamin JUDAS ; Éric MONIER

Alain PIERRE se propose comme Trésorier adjoint.

Le bureau est renouvelé par vote à l'unanimité

- Comité Directeur de l'ASC :

* Serge MONIÉ - Titulaire

* Bernard ROZAT - Titulaire

* Claude-René BROUTARD - Remplaçant

6. Renouveau des COMMISSIONS et de leurs responsables : animations ; studio ; site web ; exposition annuelle ; matériel-local-drink ; concours

Ces commissions sont maintenues, avec les modifications suivantes :

- la commission concours se résume au seul groupe Nature, le groupe Thème libre disparaissant.
- Pascale Perret intègre la commission Matériel - Local - Drink.

7. QUESTIONS DIVERSES

7.1. Horaires des séances du Mardi : il est **décidé à la majorité de maintenir 20 h 15**, mais avec un démarrage réel à cette heure précise, et en demandant à ceux qui doivent apporter des photos, mettre en place du matériel, d'arriver dès 20 h.

7.2. Ouverture du club :

- pendant les vacances d'été : il est **décidé du maintien d'une possible ouverture mais pour l'activité studio**, et à la condition d'aller chercher les clés chez le Président.
- pendant les "petites" vacances scolaires : il est **décidé de maintenir les séances** - sauf les jours fériés - **mais avec des animations plus "légères"**.

7.3. Intégration du groupe studio dans les activités du club

Débat sur une coupure jugée importante entre le groupe studio et le reste du club : pas de communication du planning du groupe studio ; pas de participation aux conférences animées par des intervenants extérieurs ; pas de participation aux ateliers analyse d'images de membres du club, ni d'animations d'ateliers techniques.

Deux directions sont proposées pour aller vers une meilleure intégration du groupe studio dans les activités du club

→ *même si cela est déjà possible mais de façon informelle, développer la participation de membres du club à des initiations au studio, en inscrivant au moins une fois par bimestre dans le planning studio une séance pour débutants ;*

→ *ne plus programmer d'activités studio lors des conférences animées par des intervenants extérieurs.*

7.4. Facturation de la location du matériel studio pour une activité extérieure aux séances du mardi (séances du jeudi et du week-end) : la question du maintien (15 € cette saison), afin de permettre une partie d'autofinancement pour l'acquisition de matériel studio, est débattue.

La poursuite d'une facturation est votée par 9 voix pour, 6 abstentions et 7 oppositions.

Un nouveau tarif est proposé - 10 € - et accepté par 20 voix pour et 4 abstentions.

→ *Il est instamment demandé de faire appliquer le règlement du club concernant cette activité studio : un membre du club ne participant jamais à aucune autre séance, ni activité du club ne peut pas louer le matériel studio.*

L'assemblée générale est levée par le Président à 22 h 50.

Le Secrétaire,
Michel Barlet